© Drogues Info Service - 5 octobre 2026

Vos questions / nos réponses

Dépistage salivaire champignon hallucinogène

Par Profil supprimé Postée le 24/06/2012 17:14

> Bonjour,
> J'ai un ami qui prend des champignons hallucinogène en free et j'aurais voulu savoir si les tests salivaires que réalisent la police et la gendarmerie pouvaient détecter la prise de champi ?
> Merci d'avance.

Mise en ligne le 25/06/2012

Bonjour,

Les champignons hallucinogènes ne sont pas détactables avec un test salivaire. Si votre ami souhaite évoquer ses consommations, il peut nous appeler au 0800.23.13.13, tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

Cordialement.